

Charolles

Les élèves sur les pas des militaires avec la classe défense



Lors du lancement officiel de la classe défense. Photo Laurence Rivat

Le lycée Julien-Wittmer a ouvert une classe défense avec comme entité partenaire, la délégation militaire départementale de Saône-et-Loire.

Après la signature, le 16 octobre, de la convention de partenariat entre le lycée Julien-Wittmer, le ministère des Armées et le rectorat, c'est le mardi 14 novembre, jour de lancement de la classe défense que le chef de bataillon Thierry Vaisse, délégué militaire départemental adjoint, a rencontré les 34 élèves volontaires des classes de seconde générale et technologique, accompagnés dans ce dispositif par Joseph Martin, conseiller principal d'éducation, ainsi que François Biju Duval, Estelle Martin et David Morel, professeurs d'histoire-géographie. Marie-Thérèse Baudin, présidente du Souvenir français et le

chef d'escadron Quentin Cornet, commandant la compagnie de gendarmerie de Charolles, étaient aussi présents pour ce moment solennel.

« S'engager dans des formations aux valeurs de la République »

« Les jeunes retrouvent de plus en plus la volonté de s'engager dans des dispositifs, des formations aux valeurs de la République. Le projet de création d'une classe défense, initié l'année scolaire dernière, est judicieux et probant pour l'établissement », souligne Philippe Diry, proviseur du lycée qui a salué le travail de Mathilde Paire, son adjointe, pour tout le travail qu'elle a mené en amont pour mettre en place ce dispositif.

Au cours des actions qui seront proposées dans ce parcours, les lycéens vont s'impré-

gner du fonctionnement de l'armée, découvrir les différents métiers et formations professionnelles de défense.

« Des militaires vont vous expliquer comment et pourquoi la France se défend »

« Aujourd'hui, la défense prend encore plus de sens en raison des différents conflits. À la lumière de leurs expériences de terrain, des militaires vont vous expliquer comment et pourquoi la France se défend. Dans ce parcours citoyen, il y a aussi le devoir de mémoire. On ne peut pas devenir un citoyen responsable et éclairé sans avoir en tête l'histoire qui nous lie. Votre participation aux cérémonies de commémoration donnera tout son sens au souvenir. Se souvenir du passé, c'est déjà avoir un pied dans l'avenir », appuie Mathilde Paire.

● Laurence Rivat (CLP)